

## MISE A DISPOSITION DES MANUELS SCOLAIRES PREMIERES

**Le lundi 31 août de 14h30 à 16h00**

Chers parents,

Comme vous le savez, depuis de nombreuses années, nous mettons à disposition des lycéens dont les parents ont adhéré à l'APEL les manuels scolaires sélectionnés par leurs professeurs.

### **L'AIDE DU CONSEIL REGIONAL DE NORMANDIE :**

La région Normandie accorde pour tous les lycéens une participation sous la forme d'une carte à QR CODE appelée carte atouts.

Cette année, le montant crédité sur cette carte est de 50€ pour tous les élèves.

**⚠ Les futurs Premières doivent se connecter au compte Atout créé l'année dernière. Ils devront cliquer sur « lycée » puis remplir leur demande d'avantage « livres scolaires » à partir du 1<sup>er</sup> juillet et si possible avant le 15 juillet afin que l'établissement puisse valider la demande. Si vous rencontrez des problèmes, n'hésitez pas à nous contacter.**

### **MODALITES DE FOURNITURE DES MANUELS :**

Pour bénéficier de ce service, **exclusivement réservé aux adhérents de l'APEL**, vous devrez :

- 1) Adhérer à l'APEL (le montant de la cotisation, soit 17 €, sera porté sur votre facture annuelle, et prélevée par l'OGEC)\*
- 2) Vous acquitter d'une contribution annuelle dont le montant est de 50€ et qui peut être réglée :
  - Par le débit de la carte ATOUTS ou
  - Par chèque à l'ordre de l'OGEC ou
  - En espèces
- 3) Nous remettre un chèque de caution de 200 € à l'ordre de l'OGEC

*\*Si vous annulez au cours de l'année scolaire votre adhésion à l'APEL, nous considérerons que vous avez acheté les manuels scolaires et votre caution sera encaissée*

### **MONTANT DE LA CONTRIBUTION :**

Son montant est fixé à 50 € pour l'année scolaire

## **PRECISIONS :**

Votre chèque de caution sera encaissé dans les cas suivants :

- Perte ou non restitution des manuels scolaires dans les délais demandés et auprès (et uniquement) des membres de l'OGEC ou de l'APEL et seront facturés 30€ chacun.
- Annulation de votre adhésion à l'APEL en cours d'année

Lors de la restitution, veuillez à réparer et gommer les manuels scolaires détériorés afin d'éviter les frais de participation de 10 € par livre abîmé.

## **DISTRIBUTION :**

La distribution des livres pour les Premières aura lieu au **LYCEE** le 31 août 2026 de 14h30 à 16h00, vous devrez venir munis :

- Du bulletin d'adhésion/contrat de mise à disposition des livres (en pièce-jointe ou à télécharger sur le site de l'établissement). Imprimez-le dès aujourd'hui car pronote ne sera plus être accessible à compter du 10 juillet.
- D'un chèque de caution d'un montant de 200 € (à l'ordre de l'OGEC)
- Du Règlement de la contribution pour un montant de 50 €
- De la carte ATOUTS (**QR code sur votre téléphone ou imprimé**) si vous choisissez ce mode de règlement. Si vous choisissez de faire un coupon de prépaiement, merci de nous apporter le coupon imprimé.

*En cas d'utilisation de la carte ATOUTS, assurez-vous que le compte est bien activé afin de pouvoir être débité le jour de la remise des manuels scolaires. **Si la carte ne peut être débitée et que votre enfant n'est pas en possession de tous les documents, nous ne pourrons pas lui donner les manuels scolaires.***

Nous espérons que vous apprécierez notre service et nous vous remercions de nous faciliter la tâche en respectant les consignes qui vous seront données. **Les fratries pourront venir sur un seul créneau de distribution afin d'éviter plusieurs déplacements.**

Nous vous souhaitons un très bel été !

Les membres de l'OGEC et de l'APEL

**Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter par mail : [livrejab@gmail.com](mailto:livrejab@gmail.com) ou par téléphone :**

Madame Julie Bonneton : 06.63.84.62.53